

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0014570

Ma Maladie
137875

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1496 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : Retraité

Nom & Prénom : LAHLOU Fouad

Date de naissance : 30/12/50

Adresse : Lt. Mandarana n° 124 Sidi Maamouf Casablanca

Tél. : 06 63 06 04 67 Total des frais engagés : 1000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Hsnaaz RAGUADI
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
Télé: 00183132200056
Année 8d. Abdelmoumen et Al - Casablanca
Bld. 125 5ème Etg N° 125 Casablanca



Cachet du médecin : 22/08/2022

Date de consultation : 22/08/2022

Nom et prénom du malade : Saida Megza

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Insuffisance Veineuse

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : C. NINIA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 21/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : Saida Megza

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/08/2022 INP: 091205781	INCA 100	Cs	300,00	Dr. HASSAN RAGUADI ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE ICE: 001631322000056 4ème Bd. Abdelmoumen et Im. 11295 5ème Etg N° B33 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AHMED ALI SARL AU Dr. Ali EL JOUANI Sidi Maârouf Casablanca Tél/Fax : 05 22 97 32 16 GSM : 06 61 60 54 88	10/08/22	1002,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. HASSIB ABOU GOUDI ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE ICE: 00183132200055 Angle Bd. Abdelmoumen et Av. 20 Août Imme. 295 5ème Etg N° E35 C INP: 091205781	22/08/2022	GCO Doppler Veineux	1000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

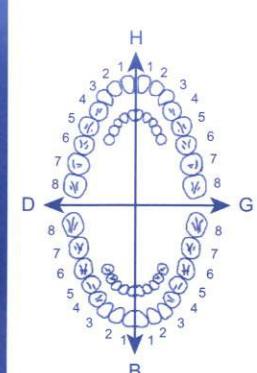
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة حسناء الركادي
Docteur Hasnaa RAGUADI

Angiologue - Phlébologue - Lymphologue

Diplômée de Paris Descartes

Diplôme universitaire en Phlébologie

Diplôme universitaire ultrasonographie vasculaire

Diplôme universitaire en compression médicale

اختصاصية في أمراض الشرايين والأوردة

محض الأوعية الدموية بالصدى الملون

علاج الدوالي بالتصليب والحقن

Casablanca le,

Le 22/08/2022

Mme SAIDA MEGZARI

2-3 LITRES D'EAU PAR JOUR MINIMUM

30 MINUTES DE MARCHE QUOTIDIENNE

199,00

CHONDROSAN

1 - 0 - 0 / jr avant repas x 1 mois

201,00

DAFLON 1000

0 - 1 - 0 / jr après repas x 1 mois

Dr. Hasnaa RAGUADI
Angiologue - Phlébologue
Tél.: 001831372000056
5ème étage Abdelmoumen et Allée Persée
Imm. 295, Casablanca Etg N° E35 Casablanca

PHARMACIE AHMED
Dr. Ali EL HAJI
Sidi Maârouf, Casablanca
Tél.: 05 22 86 46 68
Gsm: 06 68 19 37 06 E-mail: hasnaaragadi@hotmail.com

www.casablanca-varices.ma

زاوية شارع عبد المؤمن و ممر بيرسي عمارة 295، الطابق الخامس مكتب E35 الدار البيضاء
Angle Boulevard Abdelmoumen et Allée Persée, Imm 295, 5^{ème} étage, Bureau E35 Casablanca
Tél.: 05 22 86 46 68 Gsm: 06 68 19 37 06 E-mail: hasnaaragadi@hotmail.com

عيادة متخصصة في أمراض الأوعية الدموية
Cabinet de Médecine Vasculaire

Docteur Hasnaa RAGUADI

Diplômée de Paris Descartes

Angiologue - Phlébologue - Lymphologue

الدكتورة حسناء الركادي

ذرية كلية الطب بباريس

Explorations Vasculaires Fonctionnelles
Echo-Doppler Artériel et Veineux
Cartographie et Marquage des Varices
Traitement des Varices par Sclérothérapie

اختصاصية في أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالصدى الملون
علاج الدوالي بالتصليب والحقن

ICE: 001831322000056

INP: 091205781

IF :14451917

22/08/2022

FACTURE

CONSULTATION+ECHO- DOPPLER VEINEUX

BENEFICIAIRE : MME SAIDA MEGZARI

PRIX : 1300DIRHAMS

DR HASNAA RAGUADI

Dr. Hasnaa RAGUADI
ANGIOLOGUE - PHLÉBOLOGUE
ICE: 001831322000056
1er étage Bd. Abdelmoumen et Allée Persée, Imm 295, 5^{ème} étage, Bureau E35 Casablanca
Tél.: 05 22 86 46 68 Gsm: 06 68 19 37 06 E-mail: hasnaaragadi@hotmail.com

عيادة متخصصة في أمراض الأوعية الدموية Cabinet de Médecine Vasculaire

Docteur Hasnaa RAGUADI

Diplômée de Paris Descartes

الدكتورة حسناء الركادي

خريجية كلية الطب بباريس

Angiologue - Phlébologue - Lymphologue

Explorations Vasculaires Fonctionnelles
Echo-Doppler Artériel et Veineux
Cartographie et Marquage des Varices
Traitement des Varices par Sclérothérapie

اختصاصية في أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالصدى الملون
علاج الدوالي بالتصليب والحقن

Le 22/08/2022

Appareil GE LOGIQ P9 mis en service en Janvier 2020

Le compte rendu de l'examen concernant Mme SAIDA MEGZARI

ECHODOPPLER PULSE CAVE ET PERIPHERIQUE

VEINE CAVE INFÉRIEURE et VEINES ILIAQUES normales, sans altération pariétale ni thrombose.

Les TRONCS VEINEUX PROFONDS des deux membres inférieurs sont normaux, sans incontinence, ni thrombose, ni altération pariétale et sans post-phlébitiques.

Les TRONCS VEINEUX SUPERFICIELS des deux membres inférieurs sont normaux, sans incontinence, ni thrombose, ni altération pariétale et sans séquelles pos-phlébitiques.

CONCLUSION :

- **Pas de thrombose veineuse profonde ni superficielle.**
- **Pas d'incontinence saphénienne majeure.**
- **Varicosités non spahénienes sus fasciales non systématisées bilatérales.**

Dr H.RAGUADI

Dr. Hasnaa RAGUADI
ANGIOLOGUE - PHLÉBOLOGUE
ICE: 00183 32200056
Avr-le Bd. Abdelmoumen et Allée Persée
Imm. 295 5ème Etg N° E35 Casablanca